



Une nouvelle diathèse en français

Raja Gmir-Ezzine

Université Paris 3 Sorbonne, France

Résumé

Nous nous proposons, dans cet article, de montrer que la langue française dispose d'une structure actancielle assez particulière, très présente dans la presse écrite. Cette structure consiste à mettre en position de sujet grammatical le circonstant de temps ou de lieu au moyen du verbe *voir*, employé en tant que semi-auxiliaire (*Ces déserts ont vu passer plusieurs caravanes depuis une dizaine d'années*). Par ce nouvel ordre structural marqué, le journaliste, cherche à topicaliser le temps ou le lieu et à faire d'eux une sorte de témoin (grâce au verbe *voir*) d'événements marquant la société à plusieurs niveaux.

Mots-clés : diathèse, voix, *voir*, sujet, circonstant.

Abstract

The aim of this paper is to show that French includes a specific structure of case roles which is frequently to be found in the press. In this structure, what would be a complement of time or place occurs as the syntactic subject, the verb being then *voir*, used as a semi-auxiliary (*Ces déserts ont vu passer plusieurs caravanes depuis une dizaine d'années*). When using this syntactic order the journalist aims to topicalize the time or the place and thus make them, in a way, witnesses (thanks to the verb *voir*) of events that have some impact on society.

Keywords : diathesis, voice, *voir*, subject, circonstant.

1. Introduction

La langue française dispose d'une structure actancielle assez particulière dont nous avons trouvé pas moins de trois cents vingt cinq exemples dans le seul Monde Diplomatique dont nous avons dépouillé tous les numéros entre 1978 et 2004 pour notre travail de recherche¹. Il s'agit de la structure qui met le circonstant de temps ou de lieu en position de sujet grammatical du verbe voir :

1. Le mois d'octobre a vu se multiplier les manifestations en France
2. Saint-Malo a vu naître Chateaubriand.

Actant circonstanciel est la dénomination que nous donnons au circonstant promu dans cette construction au rang d'actant, moyennant un changement de forme (perte de la préposition qui l'introduit), en fonction de sujet grammatical grâce au verbe voir employé en tant qu'outil grammatical. Ces propositions figurent dans les textes qui traitent de problèmes politiques, économiques, sociaux ou historiques. Faute de place, nous allons travailler sur deux exemples, mais le lecteur trouvera en annexe un échantillon plus vaste d'exemples².

Nous nous proposons, dans cet article, de montrer que le verbe voir suivi d'un infinitif ou d'un nom prédicatif (le mois d'octobre a vu la multiplication/ Saint-Malo a vu la naissance) utilisé dans cette structure peut être considéré comme un verbe support et que le rôle est celui d'un semi-auxiliaire diathétique.

Pour nous cette structure syntaxique relève d'une diathèse marquée qui répond, d'une part, aux intentions communicatives de l'auteur de l'énoncé, d'autre part, aux contraintes discursives du contexte.

Nous étudions, dans un premier temps, la construction syntaxique que nous baptisons « diathèse circonstancielle » en examinant ses propriétés définitoires ; dans un

¹ Gmir-Ezzine, R. (2014) : Thèse de Doctorat.

² Voir annexe.

deuxième temps, nous essayons de mettre en évidence les intentions communicatives qui président à la sélection d'un sujet syntaxique exprimant le temps ou le lieu pour en faire, grâce au verbe voir, une sorte de témoin d'événements ; la dernière étape de cette réflexion nous permet de voir si la construction relève d'un choix de l'auteur et/ou d'une contrainte discursive.

2. Définition de diathèse

La notion de diathèse est relativement récente en « grammaire du français » par rapport à celle de voix. La tradition grammaticale n'en fait pas mention : Grevisse (11ème édition), par exemple, n'en parle pas. Et, lorsque le terme de diathèse est employé dans les ouvrages de grammaire, il est considéré comme synonyme de voix, et rarement comme porteur d'un sens différent. De nombreux auteurs emploient en effet les deux termes sans les distinguer ou en estimant qu'il s'agit de synonymes (M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche, 1986 : 224, 686 ; M. Riegel, de J.-Ch. Pellat et R. Rioul, 1994 : 245 ; et J. Dubois et alii, 1994 : 145, 509). Ce sont Tesnière, et à sa suite les typologues notamment, qui ont introduit des différences entre les deux notions, les uns les considérant comme distinctes, les autres comme complémentaires. Nous suivons, pour notre part, ces derniers³. Nous pensons en effet qu'il n'est pas possible de parler de diathèse sans parler de voix, l'une et l'autre étant solidaires pour ce qui est de l'identification des différentes structures syntaxiques. La voix est une notion morpho-syntaxique qui concerne la morphologie flexionnelle du verbe, la construction syntaxique qu'elle entraîne, selon qu'elle est active ou passive, par exemple : parler de la voix c'est parler des modifications de l'ordre des mots dans la chaîne syntagmatique de l'énoncé et de la forme verbale. La diathèse, elle, relève des deux niveaux syntaxique et sémantique, qu'elle combine. A une syntaxe et une morphologie particulières correspond un sens particulier, dans la mesure où la syntaxe construit du sens. La diathèse ne concerne

³ Gaatone (1970, 1998), Mel'čuk (1997), Muller (2005), Deronne (2007a).

donc pas seulement le passif, au sens de « voix passive », mais s'applique dans tous les cas où à un changement morpho-syntaxique correspond une modification sémantique.

Dans ce sens nous pensons que la construction qui fait du circonstant le sujet du verbe voir relève de la problématique de la diathèse⁴.

2.1. Diathèse « standard » et diathèse « marquée » en français

Nous pensons qu'il existe en français deux types de diathèse : une diathèse que nous appellerons « standard » et une diathèse « marquée ». La diathèse standard est celle dont le sujet et son rôle actanciel sont déterminés par le verbe (pour un verbe d'action par exemple, le sujet est l'agent, l'objet le patient).

La diathèse marquée – qui peut ne pas être associée à une « voix marquée » – est une structure syntaxique où le sujet n'est pas celui qui est appelé par la construction syntaxique de base demandée par le verbe. Une même voix, active⁵ par exemple, peut manifester plusieurs diathèses selon le rôle sémantique attribué au sujet : la diathèse est donc indépendante de la voix. En effet si le verbe est employé dans sa forme basique, la voix est active ; si syntaxiquement le sujet (disons, l'agent) n'est pas celui qui demande le verbe, mais correspond à un des termes nominaux postverbaux (patient, circonstant), nous parlons de diathèse marquée : elle est alors combinée à une forme particulière du verbe.

Pour nous la voix parle du verbe et la diathèse s'attache à la sélection du sujet de l'énoncé. Comme pour la voix où l'actif est considéré comme le schéma de base, nous posons une diathèse de base : la répartition des rôles actanciels sur les constituants de l'énoncé et la fonction syntaxique qui leur est attribuée correspond à un ordre « neutre », avec une absence de marques. Ainsi, l'énoncé dont le verbe est transitif actif et dont l'agent est le sujet et le patient l'objet, ou celui dont le verbe est intransitif et dont le sujet est patient sont

⁴ Nous avons parlé auparavant, lors du colloque d'Oxford (2008), de voix. Nous avons depuis abandonné la notion de voix pour celle de diathèse.

⁵ Nous reprenons le terme employé par tous, mais nous la nommons dans nos travaux de recherche voix neutre. Nous signalons que le terme « neutre » a été utilisé par N. Ruwet (article de 1972) pour les constructions du type *La branche SE CASSE*. Nous l'employons dans un autre sens pour désigner les structures non marquées par la voix.

diathétiquement « neutres »⁶. A partir de cette diathèse de base, il existe des diathèses marquées⁷.

La diathèse marquée – qui peut ne pas être associée à une voix marquée – est une structure syntaxique qui diffère de l'ordre « neutre » : le sujet n'est pas celui qui est en quelque sorte prévu par le verbe. Une même voix, active par exemple, peut manifester plusieurs diathèses selon le rôle sémantique attribué au sujet.

Les diathèses marquées correspondent en effet à la montée en position de sujet grammatical d'un élément autre que le sujet de base. Cet élément peut être le second actant, le tiers actant ou, dans notre cas, le circonstant. La permutation entre le sujet, l'élément placé avant le verbe, et un élément postverbal s'effectue par divers moyens plus ou moins grammaticalisés. La montée du circonstant en position de sujet en fait donc partie, elle s'accompagne de l'ajout de voir, de la transformation morphologique du verbe (infinitif), ce qui rapproche cette construction de la diathèse factitive par exemple.

2.2. Circonstant sujet de voir + Vinf : une diathèse circonstancielle en français

Le français dispose du verbe polysémique voir qui se révèle pouvoir être un outil grammatical. Il permet en effet la montée de divers constituants de la phrase en position de sujet :

Exemples :

- le complément d'objet direct, sans que la morphologie verbale soit marquée comme

« passive » :

3. *On l'a récompensé à la fin de l'année scolaire.*

4. *Il s'est vu récompenser à la fin de l'année scolaire.*

⁶ Il faut préciser ici que les verbes intransitifs ne sélectionnent pas uniquement un sujet patient mais qu'il y a les verbes dits INERGATIFS à sujet AGENT et les INACCUSATIFS à sujet PATIENT (ex. parler vs. tomber). Les verbes à double construction (casser) sont parfois dits ERGATIFS.

⁷ Nous pouvons citer à titre d'exemples les diathèses réfléchie (Il se lave tous les matins), réciproque (Ils se sont battus à la récréation), factitive (Il fait faire un costume chez le couturier du coin), etc.

- le complément d'objet indirect :

5. *On **lui** a décerné la légion d'honneur le jour de la fête de la république.*

6. ***Il s'est vu** décerner la légion d'honneur le jour de la fête de la république⁸.*

- le complément du nom,

7. *L'ennemi conquiert les terres **de la ville**.*

8. ***La ville se voit** conquérir ses terres par l'ennemi.*

- les circonstant de temps et de lieu : nous nous intéresserons, ici, uniquement à ces
circonstants :

9. *Plusieurs ressortissants étrangers sont partis **pendant l'année 1987**.*

10. ***Pendant l'année 1987**, plusieurs ressortissants étrangers sont partis.*

11. ***L'année 1987 a vu** partir plusieurs ressortissants étrangers.*

12. *Plusieurs caravanes sont passées **dans ces déserts** depuis une dizaine d'années.*

13. ***Dans ces déserts**, plusieurs caravanes sont passées depuis une dizaine d'années.*

14. ***Ces déserts ont vu** passer plusieurs caravanes depuis une dizaine d'années.*

Ce qui rend cette structure syntaxique particulière est le fait que la montée concerne non pas l'objet comme dans le passif, mais un argument prépositionnel, un circonstant⁹, de temps ou de lieu, lequel perd sa préposition pour occuper la fonction de sujet. L'ajout du verbe voir rend la chose possible, mais on a affaire à deux prédications : la prédication dans son ensemble devient une proposition infinitive analysable comme complément de voir. Un nom prédicatif+un complément de nom peut se substituer à la proposition infinitive : ces

8

□ *Se voir* peut être rapproché de *se faire* factitif : *Il s'est fait couper les cheveux par un coiffeur célèbre.*

9

□ Nous employons volontairement le terme de circonstant et non de complément circonstanciel ou circonstanciel.

déserts ont vu le passage de/ 1987 a vu le départ de, alors que l'ex sujet est relié à voir par l'intermédiaire du nom prédicatif dont il est le complément. .

Cette structure syntaxique avec montée d'un constituant n'est pas sans rappeler la structure marquée comme passive, le passif se caractérisant par l'ajout de l'auxiliaire être, suivi du participe passé du verbe, l'ex sujet devenant un complément prépositionnel. Pour le passif, les modifications touchent deux actants internes, le sujet et l'objet :

15. La société Eiffel a construit un gratte-ciel sur ce terrain

à

16. Un gratte-ciel a été construit sur ce terrain (par la société Eiffel)

Il semble qu'il en aille de même dans les énoncés suivants, mais ici c'est le circonstant de lieu, un actant externe, qui devient sujet et donc actant interne, mais de voir. On passe de

17. La société Eiffel a construit un gratte-ciel sur ce terrain

à

18. Ce terrain a vu se construire un gratte-ciel (*par la société Eiffel)

L'ex-sujet dont le circonstant a pris la place est alors exclu, et le verbe est non pas passivé mais pronominalisé (pronominal de sens passif) :

19. *Ce terrain a vu un gratte-ciel être construit

L'utilisation de voir, à la différence de l'auxiliaire être du passif, met non pas l'objet mais le locatif en position de sujet. De plus, il s'agit de façon évidente non de voir de perception ou de compréhension puisque le sujet est nécessairement inanimé, mais d'un voir « grammatical », un voir semi-auxiliaire¹⁰.

La construction marquée, circonstant de temps/lieu-sujet + voir, peut, dans ce cadre, être identifiée comme marquant une diathèse circonstancielle. Voir peut alors être considéré comme un semi-auxiliaire diathétique.

3. Les intentions communicatives

10

□ Gmir-Ezzine, R. 2014 : Thèse de Doctorat. Nous parlons de semi-auxiliaire dans notre travail de recherche pour ce qui est de cet emploi de voir.

La structure marquée au moyen de voir, dont on peut dire qu'elle est très présente dans la presse écrite, semble répondre à une intention de l'auteur du texte.

Prenons, à titre d'exemple, ce passage tiré de l'article de presse de Laurent Shawb intitulé La Corée, voisine et concurrente et paru dans Le Monde diplomatique du mois de Mars 1988. Les deux circonstants de temps ne sont pas traités de la même façon, le journaliste a choisi deux structures syntaxiques différentes :

20. « ***Le début des années 80** a vu s'accroître les frictions commerciales entre les deux pays. Face à la montée en puissance de l'appareil productif coréen, le Japon a ainsi annoncé, **au début de 1987**, son intention de mettre fin au système des préférences généralisées qui garantissait aux importations coréennes des prix comparables à ceux des produits venant des pays en voie de développement.* »

La première phrase, en faisant du circonstant le début des années 80 un sujet syntaxique, l'institue comme thème de l'énoncé, le transforme en prime actant sujet. Dans la deuxième phrase en revanche le circonstant au début de 1987 est en incise et introduit seulement une précision temporelle supplémentaire syntaxiquement non nécessaire.

La première phrase peut être paraphrasée par : Au début des années 80, les frictions commerciales se sont accentuées entre les deux pays, où l'expression temporelle, tout comme dans la phrase initiale, est topicalisée puisqu'elle est placée en tête de l'énoncé et sert de cadre¹¹ au reste du paragraphe. Nous noterons cependant que l'auteur a opté pour un autre type de topicalisation de l'expression temporelle : il a choisi de modifier la structure syntaxique en transformant l'expression temporelle en actant syntaxiquement nécessaire puisqu'il assume la fonction de sujet de la périphrase verbale a vu suivie de l'infinitif.

Ces constructions marquées, qui brisent la correspondance entre unités formelles et unités sémantiques, semblent répondre aux besoins communicatifs du locuteur. En effet l'énoncé

11

□ Charolles: 2003.

de départ et l'énoncé paraphrasé ne sont pas équivalents sémantiquement. Le verbe voir permet de conférer à ce sujet le rôle de cadre-témoin de l'information nouvelle des frictions commerciales entre les deux pays, que le journaliste porte à la connaissance de ses lecteurs.

4. La diathèse circonstancielle, une contrainte discursive

L'exemple sur lequel nous travaillons apparaît en début de paragraphe à la suite d'un sous-titre dans l'article qui est Frictions commerciales. Dans ce qui précède ce paragraphe, il a été question des problèmes auxquels sont confrontés les deux pays, à savoir, le Japon et la Corée au cours des années 70 et le but de l'article est de montrer l'enchaînement temporel des événements. Le groupe nominal choisi par le journaliste Le début des années 80 assure donc une cohérence avec ce qui a précédé et permet d'introduire le propos de l'énoncé dans ce cadre. Ce faisant il assure un lien entre le contenu de cette partie, et l'amont du discours, qui l'a préparé.

Commencer l'énoncé par les frictions commerciales aboutirait à un énoncé bien formé, tout à fait possible :

*21. Les frictions commerciales se sont accentuées entre les deux pays **au début des années 80**. Face à la montée en puissance de l'appareil productif coréen, le Japon a ainsi annoncé, **au début de 1987**, son intention de mettre fin au système des préférences généralisées qui garantissait aux importations coréennes des prix comparables à ceux des produits venant des pays en voie de développement.*

Mais en faisant du groupe nominal les frictions commerciales le thème du propos la cohérence textuelle ne serait pas assurée. En effet, comme il n'a pas été question auparavant de frictions commerciales, son introduction en tête d'énoncé dérogerait au principe de la cohérence textuelle qui oblige à le mettre dans une position rhématique.

Commencer par le groupe prépositionnel garderait la cohérence textuelle, mais supprimerait la nécessité du verbe voir qui confère le rôle de cadre-témoin des événements, et suggérerait qu'il a déjà été question de frictions, ce qui n'est pas le cas :

22. *Au début des années 80 les frictions commerciales se sont accentuées entre les deux pays. Face à la montée en puissance de l'appareil productif coréen, le Japon a ainsi annoncé, au début de 1987, son intention de mettre fin au système des préférences généralisées qui garantissait aux importations coréennes des prix comparables à ceux des produits venant des pays en voie de développement.*

Un autre complément pourrait monter en première position, entre les deux pays :

23. *Les deux pays ont vu s'accroître les frictions commerciales entre eux au début des années 80. Face à la montée en puissance de l'appareil productif coréen, le Japon a ainsi annoncé, au début de 1987, son intention de mettre fin au système des préférences généralisées qui garantissait aux importations coréennes des prix comparables à ceux des produits venant des pays en voie de développement.*

L'impression donnée serait que les deux pays ne sont pas acteurs mais seulement « témoins » des frictions, ce qui paraîtrait étrange. Par ailleurs ce choix marquerait un changement de point de vue du journaliste, la chronologie ne serait plus le fil conducteur.

Le journaliste a donc choisi de structurer tout l'article en fonction de l'expression temporelle qui assure la cohérence de son discours. En effet, le paragraphe qui suit l'énoncé commence par *Au cours de la prochaine décennie*. L'auteur veut mettre l'accent sur l'événement temps qui a permis à la Corée en quelques décennies de devenir une concurrente redoutée par la puissance japonaise. Une fois ce choix fait de présenter les faits selon leur chronologie, le recours à la diathèse circonstancielle devient le meilleur moyen, presque une contrainte.

5. Conclusion

Nous avons essayé de montrer que la construction syntaxique marquée au moyen de *voir* mettant en position de sujet grammatical le circonstant de temps ou de lieu relève du problème de la diathèse. En effet, la montée d'un circonstant et sa promotion au rôle d'actant principal au moyen d'une forme verbale particulière, ici *voir*, répond à la

définition de la diathèse que nous avons adoptée. Nous avons alors baptisé cette structure diathèse circonstancielle.

Le recours à cette structure, bien représentée dans la presse écrite, où l'ordre des termes est bouleversé par rapport à la structure de base répond aux besoins communicatifs du locuteur, en l'occurrence le journaliste. Mettre en avant l'expression circonstancielle de temps ou de lieu permet, d'une part de faire du lieu ou du moment de l'événement décrit un cadre-témoin des événements, d'autre part, et ceci particulièrement clairement dans l'exemple qui a servi à notre démonstration, d'assurer la cohérence discursive du propos.

Références

Ouvrages

- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Creissels, D., 1995, *Eléments de syntaxe générale*, P.U.F.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J-B., Mével, J-P., (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, Paris, Larousse.
- Gaatone, D., 1998, *Le passif en français*, Champs linguistiques, Recherches, Editions Duculot.
- Grevisse, M., 1980, *Le bon usage, Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, onzième édition revue, Duculot.
- Hagège, C., 1982, "La structure des langues", *Que sais-je ?*, Paris, P.U.F.
- Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Tesnière, L. (1969), *Eléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Editions Klincksieck.

Articles

- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1997), "La grammaticalisation des auxiliaires : Le cas de voir", *Scolia* 10, p.205-224.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1987), "Les compléments de temps et de lieu sont-ils toujours des compléments circonstanciels ?", *Folia linguistica, Acta Societatis Linguisticae Europaeae*, Tome XXI/ 2-4, p.229-247.
- Charolles, M., 2006, "Cohérence, pertinence et intégration conceptuelle", in P. Lane ed., *L'analyse de discours*, Rouen, PUR.
- Charolles, M., 2003, "De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase", *Travaux de Linguistique*, 47, 11-51.
- Charolles, M., 2001, "De la phrase au discours : quelles relations", in A.Rousseau ed. *La sémantique des relations*, UL3, collection *Travaux et recherches*, Université de Lille III, 237-260.
- Charolles, M. et Combettes B., 1999, "De la phrase au discours : rupture et continuité", *Langue Française*, 121, 76-116.
- Charolles, M., 1995, "Cohésion, cohérence et pertinence du discours", *Travaux de Linguistique*, 29,125-151.
- Chocheyras, J., 1968, "Un nouvel outil grammatical en français moderne : le verbe voir", *Le Français Moderne*, 3, p.219-225.
- Gaetone, D., 1970, "Le rôle de voir dans les procédures de retournement de la phrase", *Linguistics* 58, p.18-29.
- Gmir-Ezzine, R., 2010b, "Existe-t-il une voix circonstancielle en français ?", in *Les Voix des Français, volume 2, en parlant, en écrivant*, Michaël Abecassis et Gudrun Ledegen (éds), ED. Peter Lang, Vol. 94, p. 309-318.
- Gmir-Ezzine, R. 2010a, "Lieux et temps, témoins d'événements historiques : de la structure syntaxique grammaticalisée ou marquée au choix stylistique", in *Les Cahiers de Tunisie*, n° 203-204, 4^{ème} trimestre 2007 et 1^{er} trimestre 2008, numéro spécial Nabila Sancho, publication de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, p. 31-53.
- Gmir-Ezzine, R. 2007, "L'actant "circonstanciel" sujet", in *Cahiers CRISCO* 23, *Morphosyntaxe et sémantique du verbe, Relations actancielles, voix, aspect et statut*

grammatical du verbe en français et en arabe, dir. Jacques François et Ahmed Brahim, p. 50-59, téléchargeable sur www.crisco.unicaen.fr

Gross, M., 1999, "Sur la définition d’auxiliaire du verbe", *Langages*, 135, p.8-31.

Hagège, C. (1983), “ Pour un retour d’exil des périphériques ”, *Modèles Linguistiques*, Tome V, Fasc.1, p.107-116.

Hagège, C., 1978, "Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique", *La linguistique*, Vol.14, Fasc.2, p.3-38.

Kleiber G., 1994, "Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive", *Langue française*, 103, 9-22.

Lamiroy, B., (1999), “ Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ”, *Langages*, 135, p.33-45.

Mel’čuk, I., (1997), « Cas grammaticaux, construction verbale de base et voix en massai : vers une meilleure analyse des concepts », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCII, fasc. 1, Klincksieck, p. 49-113.

Muller, C., (2005), « Diathèses et voix en français », *Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire (Constanta 2004, Université Ovidius, Association des Chercheurs en Linguistique Française)*, Editura ASE, Bucuresti, p.73-95.

Chapitres d’ouvrage

Benveniste, E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, p. 177-193, Gallimard.

Thèses

Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1980), *Les constructions de voir auxiliaire*, thèse de Doctorat de 3^e Cycle (inédite), Université de Paris VIII.

Gmir-Ezzine, R., 2014, « La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe *voir* : étude syntaxique, sémantique et pragmatique » Thèse de Doctorat, Université Paris 3 Sorbonne La Nouvelle.

Articles publiés sur Internet

Deronne, E., (2007a), "Des voix aux diathèses", <http://emmanuel.deronne.free.fr>. Date d'accès : Novembre 2006.

Annexe¹²

24. Symbole du prestige reconquis par le second personnage de l'Union : la campagne présidentielle de 1968 **voit s'affronter**, pour la première fois depuis 1800, deux anciens vice-présidents.

25. C'est ainsi que la période du centre-gauche **voit se produire** un double mouvement : des dirigeants du parti d'une grande valeur intellectuelle comme Panzieri, qui fonde les *Quaderni Rossi* (à l'origine de la *Nuova Sinistra*) ou Lelio Basso, dont la pensée se rattache au marxisme de Rosa Luxemburg et qui dirige *Problemi del Socialismo*, s'éloignent du parti.

26. Deux cent quarante-quatre millions de touristes ont franchi les frontières en 1977, et chaque année **voit** leur nombre **augmenter**, malgré une conjoncture jugée défavorable.

27. Les calculettes, dictionnaires électroniques, etc. : au Japon, pratiquement chaque semaine **voit apparaître** un nouveau modèle ; pour le visiteur à Tokyo qui en douterait, une petite excursion au quartier spécialisé d'Akihabara serait riche d'enseignements.

28. Année charnière, qui **voit s'ajouter** aux difficultés internes - échec de la "zaïrianisation-radicalisation", procès d'officiers supérieurs impliqués dans le "*coup monté et manqué*" - la déroute des unités d'élite zaïroises qui étaient intervenues en Angola à la rescousse du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.).

29. A l'exception du vétéran Karl Gass, auteur d' *Après le travail*, cette période **voit apparaître** une nouvelle génération de cinéastes formés, pour la plupart, en R.D.A. et

¹² Tous les exemples sont pris du *Monde diplomatique* (version 1978-2004).

connaissant d'expérience tous les accros de la vie quotidienne ; ils sont, en outre, familiers des nouvelles techniques du cinéma direct qui vont leur permettre de "plonger" en quelque sorte dans la réalité est-allemande pour en tirer, en images et sons, des témoignages passionnants de la vie des hommes.

30. La nouvelle route, qui **voit passer** un véhicule toutes les vingt minutes, appartient à une réalité nouvelle.

31. Elle (l'ONU) prend un nouveau visage à partir de cette année 1960, qui voit quatorze Etats, anciennes colonies françaises d'Afrique, accéder à la souveraineté.

32. L'année 1981 **voit s'atténuer**, du moins publiquement, les grandes polémiques politico-religieuses.

33. La période préélectorale qui s'ouvre dans ce pays **voit s'intensifier** une sorte de chantage aux "droits de l'homme" tandis que les difficultés concrètes et matérielles de la vie quotidienne sont encore aggravées par l'activité des groupes armés antisandinistes.

34. Et la période 1892-1914 **voit se renforcer** la protection dans tous ces pays.

35. Mais les années 70 **voient s'épuiser** ce modèle d'organisation des échanges placé sous le signe de la stabilité et du multilatéralisme.

36. Les années 70 **voient** le paysage **se modifier** profondément.

37. Cette période de décembre 1978 à juin 1981 voit foisonner des débats d'idées accompagnés d'un mouvement de masse et de changements au sommet.

38. Et ici se situe un épisode qui **voit entrer** en scène, dans la plus grande discrétion, un personnage dont il faudra reparler, Edwin P. Wilson.

39. Le département de la Martinique **voit arriver** depuis quatre ans cette population totalement désœuvrée... qui ne pourra pas s'insérer localement et pose des problèmes délicats aux autorités et à la population locale.

40. Pour la plupart des économies du tiers-monde, la décennie en cours **voit naître et s'amplifier** une crise sans précédent : chute des prix des produits énergétiques et des matières premières, crise des liquidités internationales et hausse des taux d'intérêt, concurrence accrue entre pays du tiers-monde pour la sauvegarde de leur part des marchés occidentaux dont l'expansion est elle-même ralentie par la crise ; la conjonction de ces facteurs provoque un accroissement vertigineux de l'endettement du monde dit en développement.

41. Ce n'est pas non plus une époque qui **voit bouger** les "hordes jaunes" : lorsqu'il y a transfert de populations chinoises, c'est le plus souvent parce que l'Occident a besoin de main-d'œuvre (empire britannique, Amérique du Nord).

42. Le quartier, naguère de population juive, **voit affluer** les Afro-Américains.

43. La fin du vingtième siècle **voit** ainsi près de 1 milliard d'habitants **passer** sous la dépendance de bailleurs de fonds étrangers, au premier rang desquels figurent le FMI et la Banque mondiale, plus que favorables au libéralisme économique et généralement peu suspects de philanthropie à l'égard des pays du Sud.

44. *"Puis la demande augmente et, forcément, chaque jour qui passe voit le prix du voyage grimper"*, analyse Julio Martinez, d'Algeciras Acoge, une association espagnole d'aide aux migrants.

45. Ces mêmes années voient apparaître les premières autobiographies de repentis - terriblement semblables aux nôtres.